

# Séance du 20 décembre 2017

à 20h30

Convocation du 14.12.17 affichée le 14.12.17

Conseillers en exercice : 9 présents : 7 votants : 7

PRESIDENCE : Bernard LEBARON, Maire

PRESENTS : Bernard LEBARON, Muriel LAINE, Jean-Yves FAUTRAT, Juliette HURLLOT, Emmanuel LEHMANN, Frédéric MOUCHEL et Jacqueline GUERARD

ABSENTS : Pascal BIGARD et Jean-Michel COSTARD (excusés)

SECRETAIRE de SEANCE : Muriel LAINE

## DISSOLUTION DU CCAS

Le centre communal d'action sociale (CCAS) est désormais facultatif, dans toute commune de moins de 1 500 habitants. Il peut être ainsi dissous par délibération du conseil municipal. Plusieurs communes du canton ont dissous leur CCAS et les communes nouvelles n'en ont pas créé.

Les membres du CCAS de Clitourps ont été consultés.

Le CCAS organisait le repas des Aînés et apportait aux familles une aide financière de 0,50€ par repas pris à la cantine scolaire, pour les élèves de Clitourps en maternelle et primaire.

Lorsque le CCAS a été dissous, la commune exerce directement les attributions auparavant dévolues au CCAS ou, transfère tout ou partie de ces attributions au CIAS lorsque la communauté de communes ou d'agglomération est compétente en la matière.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de dissoudre le CCAS. Les fonctions des membres du CCAS prendront fin au 31 décembre 2017. Le budget et les biens du CCAS seront transférés à la commune.

## EFFACEMENT DES RESEAUX AU VILLAGE DE LA MESNAGERIE – APS 135024

Le coût prévisionnel du projet est de 68 200 € HT. Conformément au barème du SDEM, la participation de la commune de Clitourps s'élève à environ 23 000 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide la réalisation de l'effacement des réseaux au village de La Mesnagerie, demande au SDEM que les travaux soient achevés pour le 31 mai 2018, accepte une participation de la commune de 23 000 € et, donne pouvoir au Maire pour signer toutes les pièces relatives au règlement des dépenses.

## TRAVAUX SALLE DE CONVIVIALITE

Le Maire rend compte au conseil de la réunion qui s'est déroulée hier avec l'architecte, Mme Sylvie Royer. L'aménagement de la salle est estimé à 1000 €/m<sup>2</sup>. Sa surface est d'environ 75m<sup>2</sup>.

## TRAVAUX DE VOIRIE

L'entreprise Colas propose un enrobé plus performant et moins cher.

## AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

- URBANISME : l'instruction des permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme opérationnels coûtera environ 2 000 € à la commune de Clitourps, pour l'année 2017.
- CAC : compte-tenu du coût de chaque réunion plénière – environ 5 000 € - la CAC n'organisera que 4 assemblées générales par an. Les dossiers seront étudiés dans les commissions et aux pôles de proximité. Emmanuel Lehmann informe le conseil que la CAC a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), qui devrait entrer en application en 2022. Si le stade de football de St Pierre Eglise devient communautaire, il pourrait être utilisé par les 131 communes de la CAC.
- TAP : 75% des parents des élèves des écoles primaires et maternelles publiques de St Pierre Eglise, consultés par le conseil d'école, souhaitent revenir à la semaine de 4 jours.